## Relations industrielles Industrial Relations



La classe ouvrière et le syndicalisme en France 1789-1965, par Georges Vidalenc, Paris, Confédération Force ouvrière, 1969, 516 pp.

## **Bernard Solasse**

Volume 25, Number 3, 1970

URI: https://id.erudit.org/iderudit/028168ar DOI: https://doi.org/10.7202/028168ar

See table of contents

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print) 1703-8138 (digital)

Explore this journal

## Cite this review

Solasse, B. (1970). Review of [La classe ouvrière et le syndicalisme en France 1789-1965, par Georges Vidalenc, Paris, Confédération Force ouvrière, 1969, 516 pp.] Relations industrielles / Industrial Relations, 25(3), 626–626. https://doi.org/10.7202/028168ar

Tous droits réservés  ${\hbox{$\mathbb C$}}$  Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1970

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



C'est ensuite un condensé des auteurs (de Mayo et Roethlisberger à Hertzberg, Gellerman, Argyris et Vroom) qui se sont exprimés sur les sujets précités. Patchen, en effet, a élaboré un cadre de référence en se basant sur la pensée de ces auteurs et a creusé lui-même ces sujets pour formuler de nouvelles hypothèses et les vérifier à TVA. Une des originalités de l'auteur est de rendre nécessaire la considération des facteurs environnementaux pour l'étude du couple motivation-satisfaction. Mais la relation la plus intéressante et la plus prometteuse qu'il entretient dans ce volume est celle de l'identification à une organisation par la fierté qu'un travailleur peut éprouver envers cette organisation.

La troisième facette de ce volume s'adresse davantage à ceux qui font de la recherche pure ou appliquée et aux étudiants par sa technicité: il contient le questionnaire, les résultats obtenus et les diverses corrélations des éléments et variables étudiées.

Chercheurs, étudiants et praticiens (superviseurs et directeurs du personnel) de cette partie dynamique de la gestion qui s'appelle direction (motivation) des hommes, ce volume intéresse toute personne qui se penche sur les problèmes de la participation, de l'accomplissement et de l'engagement personnel au travail.

Lola JACQUES

La classe ouvrière et le syndicalisme en France 1789-1965, par Georges Vidalenc, Paris, Confédération Force ouvrière, 1969, 516 pp.

Une des lectures possibles de l'histoire du mouvement ouvrier et du mouvement syndical français, c'est dans cette perspective qu'il faut considérer cet ouvrage marqué par un « parti-pris » idéologique manifeste.

L'étude des origines historiques du mouvement ouvrier et du mouvement syndical français y tient une grande place, bien qu'elle n'apporte guère d'éléments nouveaux, si ce n'est les qualités d'un style vivant, et les nombreux textes de référence choisis avec soin et pertinence. L'ensemble illustre parfaitement l'évolution de la condition ouvrière.

La lutte des classes, mais une conception quasi existencielle de la lutte des classes, est la catégorie dominante de l'analyse.

Mais, et ceci est plus intéressant, c'est de l'impossibilité de concilier durablement à l'intérieur d'organisations uniques la dimension politique et la dimension syndicale du mouvement que nait la conception d'un syndicalisme indépendant des partis politiques, qui ne compte que sur lui-même pour définir ses options et conduire son action. La Charte d'Amiens (1906 consacre cette conception du syndicalisme, qui sera celle de l'ancienne CGT: Priorité à l'action économique conçue à la fois comme la condition d'une amélioration immédiate de la condition ouvrière et celle, à plus long terme, de la disparition du salariat et du patronat.

C'est cette idéologie syndicale que Georges Vidalenc considère comme l'expression de la minorité du mouvement syndical trançais, mais non sans l'avoir « manipulée », en la coupant notamment de l'influence anarchiste, qui voyait dans l'abolition du salariat et du patronat la condition de l'instauration d'une société libertaire, ce qui constitue un projet politique.

Cette même prise de position favorable à cette interprétation de la Charte d'Amiens prévaut lors de l'étude de l'histoire de la CGT entre les deux guerres et après la seconde guerre mondiale. La CGT, après la constitution de la C.G.T.U. (1921) dominée par les éléments communistes donc favorables à la politisation du mouvement syndical, demeure l'héritière de cette tradition. La CGTFO reprendra cette tradition après la scission de 1947, en s'opposant à la CGT dominée par le parti communiste.

La faiblesse théorique de l'ouvrage est manifeste, les thèses en présence notamment celles qui concernent la conception des rapports syndicats-partis politiques et le rôle politique du mouvement syndical ne sont nullement « fouillées ». L'attachement maintes fois réaffirmé à l'esprit de la Charte d'Amiens tient lieu de justification, une justification singulièrement courte et qui ne saurait fonder la validité d'une telle position dans le contexte actuel. Leur dimension « apologétique » de l'ouvrage est évidente et ne pourra que donner bonne conscience aux militants de Force ouvrière.

Bernard SOLASSE